



Nancy,

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nancy, le mardi 11 février 2025

La Ville de Nancy et le Département de Meurthe-et-Moselle se mobilisent pour les 20 ans de la loi relative à la citoyenneté des personnes en situation de handicap

Il y a 20 ans, le 11 février 2005, l'Assemblée nationale et le Sénat ont adopté une loi* cadre, une loi essentielle pour l'égalité des droits et des chances des personnes en situation de handicap, qui instaure dans le droit leur participation aux décisions et qui facilite l'exercice de leur citoyenneté. En somme, une loi qui pose les bases d'une société plus inclusive.

A l'occasion de cet anniversaire, le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, la Ville de Nancy, le Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées (CNCPH) et le Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie de Meurthe-et-Moselle organisent le **lundi 17 mars 2025** à 14h à l'Hôtel du Département la rencontre « **Citoyenneté et handicaps : tous égaux ! Vraiment ?** ».

Un après-midi pour échanger, débattre et croiser les regards sur l'inclusion, la citoyenneté, l'accessibilité, l'éducation et l'égalité des chances, avec les partenaires du handicap et différents acteurs des milieux sportif, culturel et associatif. La rencontre invitera notamment à s'exprimer Jérémy Boroy, président du CNCPH, Sonia Heckel, championne internationale de boccia et le Collectif Handicap 54.

Cette rencontre sera intégralement retransmise en streaming et signée en langue des signes française, pour que chacune et chacun puissent se l'approprier.

** LOI n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées*